



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

### AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÈGLEMENT NUMÉRO V638-2023-02

#### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO V638-2023-02 AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO V638-2016-00 ET SON AMENDEMENT (RÈGLEMENT DE CONCORDANCE URB-205-14-2022)

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 20 novembre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro V638-2023-02 amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro V638-2016-00 et son amendement (Règlement de concordance URB-205-14-2022).
2. Les dispositions de ce projet de règlement visent la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Jardins-de-Napierville relativement aux seuils de densité à respecter dans les prochaines années.
3. Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Rémi.
4. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 18 décembre 2023 à 20 h** à la Mairie de Saint-Rémi, située au 155, rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. Le projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
6. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville au [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca) ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, sur rendez-vous, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 24 novembre 2023**

**M<sup>e</sup> Patrice de Repentigny, greffier**